Répétition de l'adjectif possessif

- Dans l'ancien français, l'adjectif possessif n'était souvent exprimé que devant le 1^{er} nom d'une série, surtout si les noms étaient de même genre et du même nombre (mais aussi si le genre et le nombre étaient différents). On le retrouve dans le langage de jurisprudence et noms voisins par le sens :

A ses risques et périls ; en mon âme et conscience ; ses faits et gestes ; leurs amis et connaissances, etc.

- Mais dans une énumération, il faut les répéter : elle a fait envoyer ses poupées, ses livres et ses vêtements par avion.

Répétition des prépositions

- De même, la préposition est omise dans des locutions toutes faites ou expressions : parler littérature, politique ; revoir quelqu'un fin novembre ; aimer à aller et venir ; il passa plusieurs jours en allées et venues
- Si les compléments sont synonymes ou intimement liés par le sens, on ne répète pas la préposition : elle charme tout le monde par sa grâce et sa bonté ; je marche à travers les prés, les bois, les herbes. Je dédie cet ouvrage à mon collègue et ami ; aux élèves et anciens élèves. J'en parlerai à M. Dupré, votre associé. Ceci est pour Pierre et Jean. Rejeter la faute sur Pierre et Jean (« sur Pierre et sur Jean » distinguera mieux les torts particuliers de chacun). Vivre dans sa maison et son jardin, parmi les fleurs et les fontaines.
- Quand les compléments présentent 2 noms de nombres joints par *ou* et marquant une approximation : un délai de 2 ou 3 mois ; à 5 ou 6 mètres de lui
- Mais dans une énumération les prépositions à, de, en, se répètent devant le complément : écrire à l'un et à l'autre ; en lisant et en relisant votre lettre ; il a décidé de rester, de chercher un travail, de refaire sa vie. Son panier était plein de fromages, de fruits et de légumes. En lisant et en relisant votre livre... Il n'est personne à qui je doive plus qu'à vous. Les livres de Jean et de Pierre ; parler à Jean et à Pierre ; voyager en Allemagne et en République tchèque
- En ce qui concerne les autres prépositions, les répéter si on veut marquer une insistance, une opposition ou une alternative : écrire un devoir sans fautes et sans ratures (ni ratures) ; être fidèle dans la paix et dans la guerre ; de celui-ci ou de celui-là, lequel préférez-vous ?

Ouvrage de référence :

Maurice Grevisse, Le Bon usage, Grammaire française, Editions Duculot, Gembloux, 1986